

LE PETIT JOURNAL

de Saint-Bonnet-le-Bourg



NUMERO
04

EDITO



Chers lecteurs,

Vous êtes nombreux à avoir demandé la date de parution du n°4 du Petit Journal. Votre impatience à nous lire ainsi que vos nombreux retours positifs nous ont beaucoup touchés. Nous vous en remercions.

Ce journal a vocation à vous tenir au courant des différentes manifestations qui se sont déroulées dans le Bourg, des décisions prises par le Conseil Municipal, des projets réalisés, en cours ou à venir et à vous suggérer des informations utiles pour votre vie au quotidien.

Nous aimons également inclure des rubriques consacrées à l'histoire, le patrimoine et la culture, en lien avec la commune. Si vous voulez partager vos connaissances, n'hésitez pas à nous fournir des articles.

La réalisation du Petit Journal demandant beaucoup de temps, l'équipe de rédaction a décidé de produire dorénavant un numéro par an.

Vous constaterez en lisant les articles suivants que la vie à Saint-Bonnet-le-Bourg en 2016 et 2017 a été riche en événements. Les associations, la Mairie mais aussi les habitants se sont beaucoup investis pour rendre notre commune accueillante et dynamique, surtout pendant la période estivale.

Nous espérons que vous prendrez plaisir à feuilleter ce nouveau numéro du Petit Journal.

Bonne lecture !

Veronique Hauville
Maire-adjointe

Le journal est distribué par l'équipe municipale et est également disponible en Mairie.

INFOS pr@tiques

■ Heures d'ouverture de la Mairie

- Mercredi de 17h à 19h
- Samedi de 14h à 17h
- Fermée les autres jours

■ Contacter la Mairie

- Téléphone : 04 73 72 50 27
- Email : mairiedesaintbonnetlebourg@orange.fr

En cas d'urgence...

- Appel d'urgence européen : **112**
- Police-Secours : **17**
- SAMU : **15**
- Sapeurs-Pompiers : **18**

■ Déangement TELECOM

- Ligne fixe : Appeler le **1013**
- Ligne internet : Appeler le **3900**

Saint-Bonnet, une commune qui bouge

Découvrez tout ce qu'il ne fallait pas loupier en 2016 et 2017 !

Photo aérienne du village prise par drone le 23 Juillet 2017



Photo Emmanuel Gatien

Déchetterie

La déchetterie la plus proche est celle de Saint-Germain-l'Herm.

Adresse :

Route d'Aix-la-Fayette

Lieu-dit Lair

Téléphone : 04 73 72 09 14

Horaires

Ouvert les mardis, jeudis, samedis
De 9h à midi et 14h à 18h (17h en période hivernale du 17/10 au 17/04)

Distributeurs €

Les distributeurs de billets les plus proches se situent à :

Saint-Germain-L'Herm

La Poste, rue de la prévoyance

Arlanc

Super U, Route de Beurrières

Bibliothèque

Ouverte depuis Janvier 2015 (installée dans l'ancienne école du village), la bibliothèque vous propose un grand nombre de livres, bandes dessinées mais aussi des jeux tels que le Molkky.

Permanence :

- Tous les premiers mercredi du mois de 14h à 15h
- Tous les troisièmes samedi du mois de 10h30 à 11h30

Wi-Fi Accès internet gratuit



Internet gratuit



Le Conseil départemental du Puy-de-Dôme et la Poste ont lancé Wifi 63, opération ayant pour but d'offrir un accès Wi-Fi territorial gratuit pour les citoyens et les visiteurs sur les communes rurales du département. La commune de Saint-Bonnet-le-Bourg a été équipée de deux bornes en Juillet 2016 (mairie et bibliothèque) installées par Cyril Parra et Jean-François Courtine. Par ailleurs, depuis juillet 2017, il est possible de se connecter à la 3G.

Commence l'utiliser ?

- Il suffit de se rapprocher de la Mairie ou de la bibliothèque et de rechercher les connexions wifi avec son appareil.
- Se connecter à «Wifi 63»
- Une authentification est demandée lors de la première connexion
- Vous serez automatiquement reconnecté dès qu'un point Wifi 63 sera disponible, quelle que soit la commune dans laquelle il se trouve.

LE BLASON DE LA COMMUNE

Propre à notre commune et représenté sur nombre de documents ou affiches, c'est bien-sûr le blason de Saint-Bonnet-le-Bourg.



Le blason de la commune créé par Jeanne Poussier et Roger Sève en 1962.

Pourquoi un blason ?

Les armes (ou armoiries) sont un élément fortement visuel d'identification d'une commune qui exprime sous forme emblématique un ancrage dans l'histoire et dans le territoire.

Ces armes sont l'attribut du nom de la commune qui les arbore et donc de ses habitants, qui peuvent ainsi exprimer un attachement symbolique à leur histoire locale.

Les armes d'une commune se définissent dans un blason qui nécessite l'emploi d'un langage codifié hérité d'une longue tradition au caractère symbolique très affirmé : le langage héraldique, aux formes anciennes, et dont le mystère participe de l'ancrage historique par-delà le passage des générations.

L'usage des armoiries est multiple encore aujourd'hui : sites internet communaux, papier à en-tête, parc automobile communal, médailles communales ou sportives, vêtements, enseignes commerciales, dépliants touristiques, panneaux routiers et de jumelage, plaques de rues et frontons des monuments communaux, badges et porte-clés...

Le blason de Saint-Bonnet-le-Bourg

Le blason de Saint-Bonnet-le-Bourg a été créé en 1962 par Jeanne Poussier, médecin et conseillère municipale à Saint-Bonnet-le-Bourg et Roger Sève, archiviste paléographe et directeur des Archives départementales du Puy-de-Dôme.

Son utilisation a été adoptée par délibération du Conseil municipal le 14 janvier 1962. Le choix de ce blason a été renouvelé par délibération du 31 mars 2017.

Que représente-t-il ?

Un spécialiste vous dira que le blason est «d'azur à la crose d'or posée en pal et accostée de deux sapins arrachés d'argent». En d'autres mots : c'est un blason de forme «écu ancien» de couleur bleue, (couleur symbolisant la fidélité, la persévérance et la loyauté), qui comporte une crose recourbée et fleuronée dans sa partie supérieure (appelée aussi bâton épiscopal qui est une marque de juridiction ecclésiastique), de couleur or (symbole de puissance) et située en pal (c'est-à-dire verticalement au centre du blason). Tournée vers le dehors, la crose évoque l'évêque de Saint Bonnet. La crose, emblème de la dignité épiscopale et de l'autorité du pasteur, représente la solidité pour "gouverner les sujets et soutenir les faibles". Elle est de forme recourbée pour "rattraper ceux qui s'égarent" et de forme pointue pour "piquer ceux qui hésitent"... Enfin, s'ajoutent deux sapins de couleur argent (couleur blanche qui évoque la neige et la région de montagne), "arrachés" (c'est-à-dire aux racines apparentes), représentant à la fois les forêts de sapins qui entourent la commune et l'industrie forestière. Bien plus qu'une simple image !

Visite de la sous-préfète

Patricia Valma, nouvelle sous-préfète d'Ambert, est venue à la rencontre des élus de Saint-Bonnet-le-Bourg le 14 Juin 2016. Retour sur son parcours.



Patricia Valma auprès des élus dans la Mairie de Saint-Bonnet-le-Bourg.

Directrice adjointe de la direction de l'environnement de l'aménagement et du logement de la Guyane depuis 2015, Patricia Valma a été nommée sous-préfète d'Ambert (Puy-de-Dôme) le 30 Mai 2016. Elle succède à Jean-Charles Jobart, en poste depuis 2014, qui a été nommé sous-préfet de Condom (Gers). Il était venu lui-aussi rencontrer les élus de la commune le 26 Novembre 2014.

Directrice générale des services de la Syvade, l'organisme en charge du traitement et de la valorisation des déchets des ménages de l'Archipel Guadeloupéen, entre 2011 et 2014, Patricia Valma était, auparavant, Directrice générale adjointe chargée du développement durable de la ville des Abymes, en Guadeloupe (2008-2011).

Âgée de 53 ans, titulaire d'un DEA de sciences agronomiques, d'un diplôme d'ingénieur en agronomie tropicale de l'École supérieure d'agronomie tropicale de Montpellier, Patricia Valma est également Ingénieur du génie rural des eaux et forêts de l'École nationale du génie rural. Elle a débuté sa carrière, en 1994, comme cheffe de projet au service hygiène et environnement à la direction départementale des Affaires sanitaires et sociales de Guadeloupe. Professeur au lycée agricole de Convenance (Guadeloupe) entre 1994 et 2002, Patricia Valma a ensuite été cheffe de service adjointe au service régional de la forêt et des affaires rurales à la direction régionale de l'agriculture et de la forêt de la région Centre-Orléans, jusqu'en 2006.

Amélioration de la signalisation

Notre commune n'est certes pas la plus peuplée d'Auvergne, en revanche, rapportée à sa population, elle est très étendue (20 kilomètres carrés environ) et comporte de nombreux lieux-dits et hameaux (Le Boucheron, La Bardelle, La Vaissière, le Fraisse, Boissonne, Dijuste, L'Escouty, Feneyrolles, La Grange, Lostrévy, La Savoie, ...).

Il n'est donc pas toujours facile de trouver son chemin lorsque l'on est facteur, livreur, touriste ou même habitant !

Afin de faciliter la vie de tous, la commune a donc installé au total 37 panneaux répartis dans les lieux-dits de Saint-Bonnet-le-Bourg. Si vous vous perdez, vous ne pourrez plus accuser la commune ou votre co-pilote, il faudra peut-être plutôt acheter un GPS !

Par ailleurs, un panneau supplémentaire a été installé à l'entrée du Bourg pour rappeler aux visiteurs l'appartenance de la commune au Parc Naturel Régional du Livradois-Forez.



Un village accueillant



Pour embellir notre village le conseil municipal a décidé en 2016 (reconduit en 2017) de fleurir le Bourg du village.

Véronique Hauville, Véronique Pillat, Catherine Ricoux et Marie Parra ont géré l'achat et la plantation des fleurs.

Elles ont été assistées de Jean-François Courtine, employé communal qui a fourni une aide précieuse ainsi que des enfants de la commune qui ont participé aux plantations à la Mairie, l'église, la bibliothèque et Lachaux.

Les retours des habitants et touristes ont été très positifs et nombreux sont ceux qui trouvent le village très accueillant.



Fleurissement au niveau de la mairie et devant l'église



Constance et Jean-Baptiste et leur famille devant la mairie de Saint-Bonnet.

Bureau de Poste



Saint-Germain-l'Herm
Rue de la Prévoyance (sous l'église)
Tél : 04 73 72 01 10

Horaires d'ouverture au public :

Fermé le lundi
Mardi et Mercredi : de 9h à midi et de 13h30 à 17h
Jeudi : de 9h à midi et de 13h30 à 16h
Vendredi : de 9h à midi et de 14h à 17h30
Samedi : de 9h à midi

Levée du courrier de Saint-Bonnet-le-Bourg (ancienne poste du village) :

Du lundi au vendredi à 10h30 / Le samedi à 8h00

ÉTAT CIVIL 2016/2017

Baptêmes républicains

- 2017 :
26 Août : Ulysse Terrat



Naissances

- 2016 :
02 Avril : Capucine Moings
16 Septembre : Héloïse Guigo
- 2017 :
13 Avril : Galaad Moings
24 Juillet : Pauline Pontet

Décès

- 2016 :
08 Mai : Kléberte Tempere
10 Mai : René Nigond
06 Juin : Mari del Pilar Alonzo Luezas
04 Juillet : Thérèse Pouyet
25 Juillet : Yvette Andraud
13 Août : Josette Magaud
03 Octobre : Jean-Noël Rainotte
21 Novembre : Danielle Vernet
23 Décembre : René Chassaing
- 2017 :
22 Janvier : Marius Marchaud
11 Février : Josiane Beligat
18 Février : Michelle Terry
19 Février : Marie-Louise Besseyre

Mariages

- 2016 :
16 Juillet : Jean-Baptiste Pontet et Constance Hauville ainsi que Jean-Philippe Gobet et Delphine Pissavin.



Delphine et Jean-Philippe devant l'étang de Marchaud

- 2017 :
14 Janvier : Philippe Vermorel et Nelly Grange
24 Juin : Gilles Bernard et Nathalie Geray

Panneaux déplacés

Pour améliorer la sécurité dans le village, le conseil municipal a voté à l'unanimité le déplacement des panneaux d'entrée et de sortie du bourg pour limiter la vitesse à 50 km/h dans une plus grande partie du Bourg.



Changement de nom

La commune ne possédant plus d'école, l'«Amicale laïque» a changé de nom et s'appelle désormais «Association Culturelle et Sportive» (ACS), un nom plus évocateur.

Constitution du bureau actuel :

- Présidente : Marie Parra
- Vice-Présidente : Véronique Pillat
- Trésorière : Véronique Hauville
- Secrétaire : Catherine Ricoux

Analyses d'eau

Les châteaux d'eau de la commune ont été vidés et nettoyés entièrement en 2016. Cette opération sera renouvelée tous les deux ans.

La qualité de l'eau est analysée et vérifiée tous les deux mois par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Les résultats sont affichés en Mairie.



Le château d'eau situé près de Saint-Blaise

Commission mixte

Une commission mixte composée de référents répartis dans les différentes sections de la commune a été mise en place en 2017 afin d'orienter les décisions concernant la gestion des sections.

Par délibération du 05 mai 2017, les membres du conseil municipal ont désigné MM Christophe Courtine, Louis Missonier et Cyril Parra garants des coupes de bois de feu à réaliser sur les sections de la commune pour l'année 2017.

Il est rappelé que la commission mixte des sections ne joue qu'un rôle consultatif. Elle fait des propositions mais c'est le conseil municipal qui gère le fonctionnement des sections de la commune en l'absence de commission syndicale.

Nouvelle intercommunalité



Une fusion de communautés de communes

Depuis le 1er janvier 2017, les sept communautés de communes de l'arrondissement d'Ambert (Puy-de-Dôme) ont fusionné en une seule, baptisée Ambert Livradois Forez dont le siège est à Ambert.

De nouveaux conseillers communautaires

Les 82 conseillers communautaires qui représentent cette nouvelle intercommunalité étaient conviés à élire leur président et leurs vice-présidents, samedi 14 janvier dernier, à Vertelaye au nord d'Ambert.

Deux personnes se portaient candidates à la présidence : Jean-Claude Daurat, maire de Dore-l'Église, ex-président du Sivom et du Pays d'Arlanc, qui ont fusionné, et Guy Gorbinet, ancien président du Pays d'Ambert et élu municipal dans cette sous-préfecture. C'est le 1er qui a été élu, avec 44 voix contre 35 pour le second.

À l'issue d'une séance qui a duré près de 8 heures, 14 vice-présidents ont été élus. Il s'agit, dans l'ordre, de Guy Gorbinet, François Dauphin (maire de Job), Michel Bravard (ex-président de la Vallée de l'Ance, maire de Medeyrolles), Jean-Luc Coupât (ex-président du Haut-Livradois, maire de Saint-Eloy-la-Glacière), Laurent Bachelerie (maire de Novacelles), Suzanne Labary (maire de Grandrif), Éric Dubourgnoix (maire de Saint-Gervais-sous-Meymont), Daniel Forestier (maire de Saint-Ferréol-des-Côtes), Chantal Facy (adjointe au maire de Cunlhat), Georges Morison (adjoint au maire de Saint-Anthème), Mireille Fonlupt (maire de Thiolières), Isabelle Romeuf (adjointe au maire d'Auzelles), Stéphanie Allegre-Cartier (conseillère municipale à Ambert) et Simon Rodier (maire de Saint-Bonnet-le-Chastel).

Carte de la nouvelle communauté de communes :



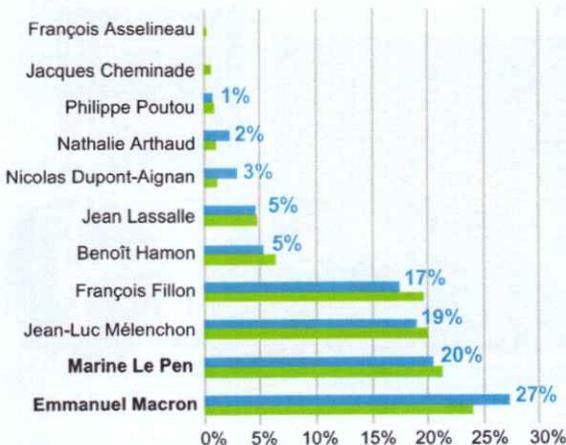
Référents:

- **Boissonne** : Cyril Parra (référent forestier pour la commune) et André Desgeorges
- **Dijuste** : Gilbert Brazier
- **Feneyrolles** : Jérôme Deschel et William Convert
- **Le Bourg** : François Courtine et Alain Terry
- **Le Boucheron** : Frédéric Bayle
- **Lostrevy** : Louis Missonier
- **La Grange** : Jean-Marie Lemaire
- **Elus** : Marie-France Rebord, Christian Faveyrial, Christophe Courtine

Elections présidentielles

Les élections présidentielles se sont déroulées les Dimanches 23 Avril et 7 Mai 2017. Les résultats ont été les suivants dans la commune :

■ Premier tour



■ Premier tour

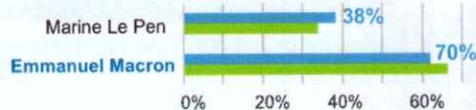
Inscrits: 181
Votants: 141 (78%)
Abstentions: 40 (22%)
Blancs: 6
Nuls: 3
Exprimés: 132

■ Second tour

Inscrits: 181
Votants: 136 (75%)
Abstentions: 45 (25%)
Blancs: 18
Nuls: 5
Exprimés: 113

■ Résultats à Saint-Bonnet-le-Bourg
■ Résultats au niveau national

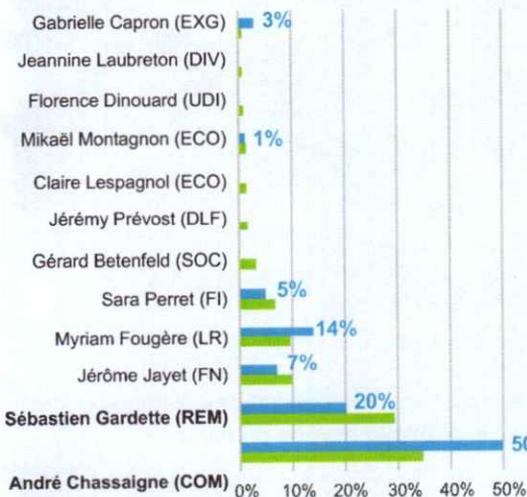
■ Second tour



Elections législatives

Les élections législatives se sont déroulées les Dimanches 11 et 18 Juin 2017. André Chassaigne a été réélu dans la 5ème circonscription du Puy-de-Dôme à laquelle est rattachée Saint-Bonnet-le-Bourg. Les résultats ont été les suivants dans notre commune :

■ Premier tour



■ Premier tour

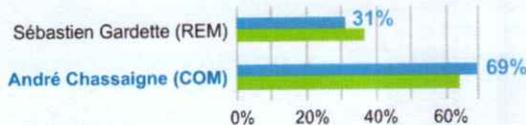
Inscrits: 181
Votants: 104 (57%)
Abstentions: 77 (43%)
Blancs: 2
Nuls: 2
Exprimés: 100

■ Second tour

Inscrits: 181
Votants: 104 (57%)
Abstentions: 77 (43%)
Blancs: 3
Nuls: 1
Exprimés: 100

■ Résultats à Saint-Bonnet-le-Bourg
■ Résultats dans la 5ème circonscription

■ Second tour



André Chassaigne, 59 ans, est principal de collège et réside à Saint-Amant-Roche-Savine. Il a laissé son mandat de maire en Avril 2010 pour se consacrer à son mandat de député. Il est membre du Parti Communiste et préside le groupe «Gauche Démocrate et Républicaine» à l'Assemblée Nationale.



Recensement

Cette année avait lieu le recensement de la population dans notre commune. Le nombre d'habitants de la commune est passé de 138 en 2013 (INSEE) à 156, soit une augmentation de 13%.

■ Pourquoi un recensement ?

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement). De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin ou encore le nombre de pharmacies.

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer...



Marie-France Rebord accueille Laurent Douche représentant de l'INSEE dans la mairie de la commune.

Transports

Pour se déplacer dans la région, rien de plus pratique que d'avoir sa propre voiture. En revanche, si un conducteur peut vous emmener jusqu'à l'arrêt de bus, pourquoi ne pas utiliser les transports en commun existants ?

■ Ligne 37

Saint-Germain-L'Herm à Issoire

Le réseau «TransDôme» mis en place par le Conseil Général assure une liaison aller-retour quatre fois par semaine (compter entre 45mn et une heure de trajet en fonction des arrêts ; la navette du Lundi ne fonctionne pas en période de vacances scolaires).

Départs :

Saint-Germain-L'herm

Lu : 06h45 Ma : 11h30

Ve : 16h00 Sa : 09h00

Issoire

Lu : 07h30 Ma : 18h45

Ve : 17h30 et 18h45 Sa : 12h05

Billet unique à 2 euros.

Renseignements : 04 73 72 02 95.

■ Ligne 2

Arlanc - Ambert - Clermont

Toujours avec le réseau «TransDôme», une liaison reliant Arlanc à Clermont-Ferrand via Ambert est assurée tous les jours (compter 15 minutes pour rejoindre Ambert et 2h15mn pour Clermont-Ferrand ; les navettes de 5h30 et 12h30 ne fonctionnent pas en période de vacances scolaires).

Départs:

Arlanc

Lu : 5h30 / 7h20 / 11h50

Ma Me Je Ve : 7h20 / 11h50

Sa : 8h00 / 11h50

Di : 8h00

Clermont-Ferrand

Lu Ma Me Je Ve : 17h20

Sa : 12h30 / 17h20

Di : 17h20

D'autres navettes AMBERT-ARLANC existent. Consultez tous les horaires sur le site internet de TransDôme ou par téléphone au 04 73 69 96 96.

Drôle de pêche

Le 1er Avril 2016, un habitant du Bourg a pêché un spécimen jusque-là inconnu dans l'étang de Marchaud. Proche du Poisson-Chat, il s'agirait d'un Poisson-Porcellet. Reste à savoir qu'en faire : un jambon ou une papillote ?



Achat Mini-pelle

En Mars 2016, le conseil municipal a voté l'achat d'une mini-pelle d'occasion qui permettra de réaliser de manière autonome un certain nombre de travaux dans la commune. L'employé communal Jean-François Courtine a ensuite pu suivre une formation délivrant un Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES).



Une fine lame

En Janvier 2017, le chasse-neige communal a été équipé d'une nouvelle lame, la précédente étant très usée. L'hiver peut venir, la commune est équipée.



Salle des Fêtes

Le carrelage de la salle des fêtes se détériorant de plus en plus, les élus ont décidé à l'unanimité de faire jouer la garantie décennale.

MANIFESTATIONS 2016

■ Samedi 09 Janvier : La Galette des rois



La Mairie, l'ACS et le Comité des Fêtes ont organisé pour les plus de 65 ans la traditionnelle galette des rois. Comme d'habitude, un colis de Noël a été remis aux participants.



Marie-France Rebord, maire de la commune prononce son discours devant les convives (à gauche) ; les reines du jour (à droite)

■ Samedi 27 Février : Le concours de belote

Le 27 février, le comité des fêtes a organisé dans la salle des fêtes son traditionnel concours de belote qui a connu une forte affluence avec 58 doublettes.



Bien que remplie, la salle des fêtes était bien calme pour voir s'affronter 116 amateurs.

■ Samedi 20 Avril : Chasse aux œufs de Pâques



Le 20 Avril l'Association Culturelle et Sportive a organisé une chasse aux œufs pour les enfants de la commune et des environs. Une trentaine d'enfants ont parcouru les rues du bourg en résolvant des énigmes et ont partagé un généreux goûter sous un beau soleil de printemps.



Des sourires, des cris, des bonbons et des jeux : telle était l'ambiance dans le Bourg !

■ **Samedi 23 Juillet : Course les Monts du Haut-Livradois**

La 15^{ème} édition de la course pédestre des Monts du Haut-Livradois, qui inaugurerait un nouveau parcours de 15 km s'est déroulée le samedi 23 juillet à Saint-Bonnet-le-Bourg. 103 coureurs ont pris le départ à 17h.

Le Cournonnais Fabrice Lonchambon et le Montbrisonnais Sylvain Couchaud ont inauguré ensemble le nouveau 15 km.

Un 15 km tout neuf, né pour la 15^{ème} édition, que Fabrice Lonchambon et Sylvain Couchaud décidèrent finalement de défricher au même pas : «Sylvain a mené le train, il m'a attendu

sur toutes les côtes», spécifia le Cournonnais. «Mais non, on a fait course commune », récusait le Montbrisonnais.

Au final, les deux athlètes passèrent sous le petit portique d'arrivée en bois, main dans la main après 56 minutes et 18 secondes de course, soit une moyenne de près de 16 km/h !

Une course pour enfants non classée a clôturé la course.

Comme tous les ans, un buffet convivial a suivi la remise des trophées remis cette année par le député André Chassaigne qui avait fait l'honneur d'assister à la course.

Classement général :

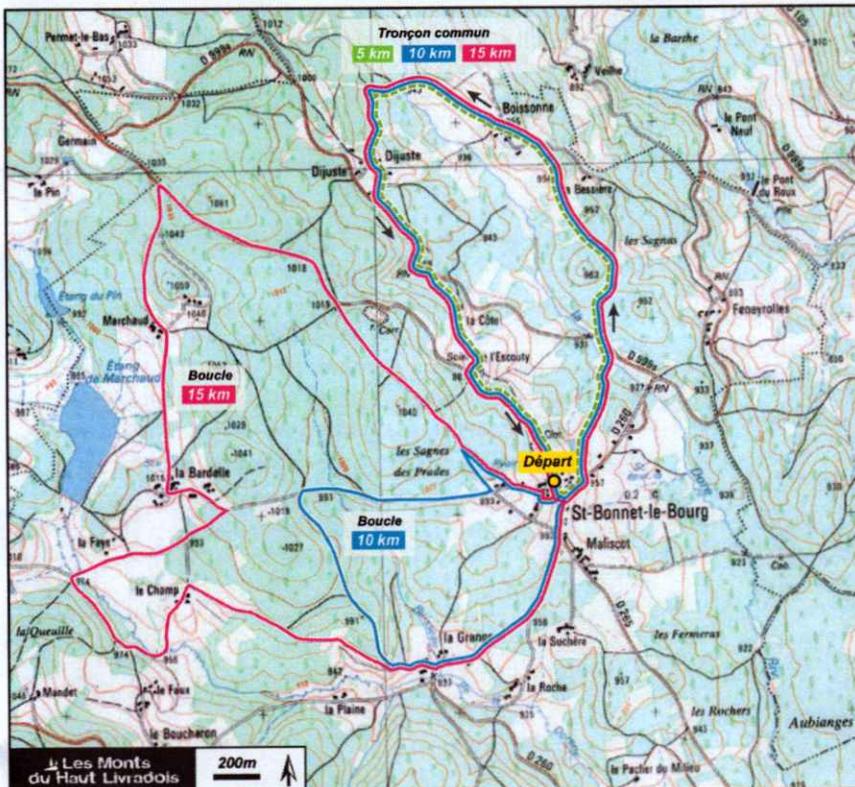
- **5 km :**
Femmes : Céline Lebeau (24' 53")
Hommes : Stéphane Rousseau (20' 51")
- **10 km :**
Femmes : Pauline Peyrard (47' 17")
Hommes : Hughes Girard (37' 28")
- **15 km :**
Femmes : Marlène Dugay (1h 21' 00")
Hommes : Fabrice Lonchambon et Sylvain Couchaud (56' 18")



Sylvain Couchaud et Fabrice Lonchambon, main dans la main à l'arrivée du 15km.



Inscriptions (à gauche); les juges veillent au chronométrage (à droite)



André Chassaigne et Marie-France Rebord encouragent les coureurs (à gauche); Coureurs dans le Bourg (à droite)



André Chassaigne remet les prix

■ **Mardi 19 Juillet et 09 Août : Les Balades de la Clémentine**

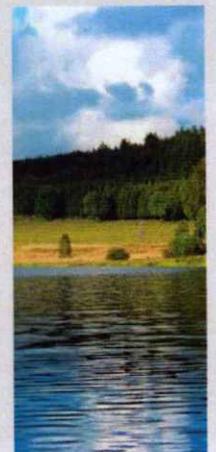
Le Festival du Haut-Livradois, organisé par l'Association de Développement Animation Culture Loisirs (ADACL) de Saint-Germain-l'Herm, a fait escale les 19 Juillet et 09 Août à l'Etang de Marchaud.

La Clémentine, personnage façonné par les mystères des hautes terres du Livradois, dévoila une fabuleuse épopée, tissée tout au long de quatre parcours (Condat-Lès-Montboissier, Saint-Bonnet-le-Bourg, Le Vernet-La-Varenne et Saint-Bonnet-le-Chastel) inspirés de l'histoire

et des traditions du Haut-Livradois.

Avec ces histoires racontées en mots, en sons, en musiques ou en images par la compagnie "Les Voyageurs de l'inattendu", les nombreux marcheurs ont pu écouter, regarder, rêver, sentir, s'étonner et s'émerveiller. Bref, une belle aventure.

"A la vue de cet étang dissimulé au creux des collines, cette terre à tourbière pourrait nous faire croire aux paysages du Grand Nord, mais en suivant les chemins qui le bordent, se révèle le Livradois, avec ses percées d'horizons, ses villages bien exposés, et ses méandres dans les bois"



■ 29, 30 et 31 Juillet : FÊTE PATRONALE

La fête patronale a eu lieu comme tous les ans le dernier week end de Juillet avec de nombreuses festivités au programme. Un grand nombre de visiteurs a été accueilli dans la bonne humeur générale.



Vendredi 29 Juillet



■ La fête patronale de Saint-Bonnet a débuté par un concert à l'église animé par Prélude & Co. qui a comme d'habitude conquis le nombreux public.



Comme d'habitude, c'est avec le sourire que les bénévoles ont accueilli les visiteurs ayant un petit creux...

Samedi 30 Juillet

- Le concours de pétanque sur le terrain de la Croix de Lachaux, avec 52 doublettes, a vu la victoire de Boudon père et fils.
- Le Ball-Trap des chasseurs a bien entendu connu un vif succès.



Dimanche 31 Juillet

- Le vide-greniers du Dimanche a été légèrement perturbé par le temps incertain, mais a néanmoins attiré beaucoup de monde.
- Une retraite aux flambeaux était organisée après la tombée de la nuit avant de contempler le traditionnel feu d'artifice.



■ Vendredi 23 et Samedi 24 Septembre : Saint-Bonnet-le-Bourg en Expression

La commune a vécu aux rythmes de contes les 23 et 24 Septembre.

De nombreuses animations étaient au rendez-vous pour les enfants des écoles voisines le vendredi mais aussi pour les adultes avec une soirée contes animée par Paul Rey et la représentation de deux œuvres de Feydeau : "Feu la mère de Madame" et "On va faire les cocottes".

Ce festival a été très apprécié de tous. Il est maintenant une référence que toutes et tous attendent chaque année avec impatience.



Arrivée des écoles voisines à Saint-Bonnet



Pique-nique avec les enfants dans le Bourg



Histoire pour les petits l'après-midi dans la bibliothèque de la commune avec la fée Malou



Spectacle pour les grands avec Philippe Guillaumin



Ambiance studieuse mais décontractée pour le Loto d'été...



Le vendredi matin, spectacle "Tartinette et Carabistouille"

■ **Samedi 29 Octobre :**
Halloween

L'association Culturelle et Sportive de Saint-Bonnet-le-Bourg a réuni, samedi 29 octobre, à la bibliothèque, une vingtaine d'enfants du village et des environs pour fêter Halloween.

Des activités jeux, contes et maquillage ont été proposées

aux enfants avant de parcourir les rues du village à la recherche de ballons accrochés aux portes qui signalaient la présence de bonbons.

Comme d'habitude, la récolte a été très fructueuse. Un copieux goûter réalisé par les bénévoles de l'ACS a clôturé cette journée ensoleillée.



Une horde d'enfants prêts à en découdre... pour des bonbons !



Petite pose sur les escaliers de la Mairie



Séance de coloriage à la bibliothèque



Invasion de "Monstres" chez les Hauville

■ **Vendredi 11 Novembre :**

Commémoration de l'Armistice de 1918

Le 11 novembre 1918 à 5h 15, l'armistice était signé entre les Alliés et l'Allemagne, mettant fin à la Première Guerre mondiale. Depuis 1922, ce jour est férié en France et chaque année, des commémorations ont lieu dans tout le pays, devant les monuments aux morts. Ce n'est pas la pluie battante qui pouvait arrêter les habitants de Saint-Bonnet le 11 Novembre 2016 pour honorer la mémoire de ceux qui sont morts pour la France. Une gerbe de fleurs a été déposée au monument du village en présence de Madame le Maire, suivi d'un recueillement.

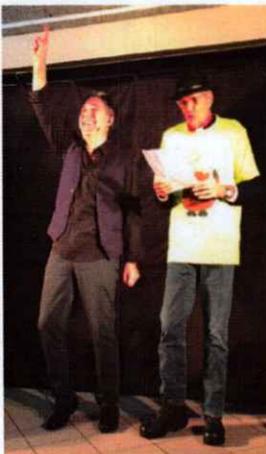


Recueillement au monument aux morts

MANIFESTATIONS 2017

■ **Samedi 07 Janvier : La Galette en fête !**

La commune a souhaité une bonne et heureuse nouvelle année à ses anciens en offrant pour la première fois un repas à la salle des fêtes, suivi d'un spectacle animé par Philippe Guillaumin qui était ouvert à tous les habitants du village. Le partage d'une galette a clôturé cette journée festive organisée par l'Association Culturelle et Sportive et le Comité des Fêtes. Ceux qui ne pouvaient pas assister au repas ont pu recevoir le traditionnel colis.



Rires et sourires étaient au rendez-vous pour fêter ce début d'année

Ancienne poste



L'ancienne poste du village

Parmi les travaux envisagés, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de rénover entièrement l'ancienne poste pour la proposer ensuite à la location. Etienne Astier, architecte à Ambert a proposé des plans d'aménagement qui ont été validés par le conseil municipal en août 2017.

Ce dernier décidera de la suite à donner au projet de rénovation en fonction du coût des travaux qui ne seront connus qu'une fois tous les devis réalisés et du montant des subventions.

Accès bibliothèque

Afin d'offrir à tous l'accès à la bibliothèque, notamment aux personnes à mobilité réduite, la commune a fait réaliser en 2017 (entreprise Genestier) une rampe d'accès qui permet de contourner les marches d'escalier.

Cette mise aux normes permet à la commune de respecter la législation en vigueur qui oblige les établissements ouverts au public d'être accessibles aux personnes handicapées.



Rampe d'accès à la bibliothèque

■ **Samedi 04 Mars: Concours de belote**

Le premier week-end de Mars était réservé aux amateurs de cartes avec le désormais réputé concours de belote de Saint-Bonnet.

■ **Samedi 15 Avril : Repas dansant**



Le comité des fêtes a organisé son traditionnel repas dansant le 22 Avril.

Le village a ainsi pu vivre à l'heure alsacienne le temps d'une soirée avec une succulente choucroute que tout le monde a sans conteste apprécié avant d'enflammer la piste de danse.



■ Mercredi 19 Avril : Chasse aux œufs

Le 19 avril, la traditionnelle chasse aux œufs a été organisée par l'Association Culturelle et Sportive de Saint-Bonnet. De nombreux enfants de Saint-Bonnet et des communes avoisinantes ont ainsi pu déambuler dans les rues du village pour dénicher les confiseries ! **Merci aux nombreux parents qui ont accompagné les enfants.**

■ Samedi 22 Juillet : Course Les Monts du Haut-Livradois (16ème édition)

La météo aura été clémente le samedi 22 Juillet à Saint-Bonnet-le-Bourg pour la 16e édition de la course des Monts du Haut-Livradois. Un nouveau record : 117 coureurs étaient présents dans les rues du village, témoignant d'un intérêt toujours grandissant pour cet évènement familial et convivial et qui confirme le succès du nouveau parcours de 15 km intégré l'année passée.

Rapidement, les rires et les discussions ont laissé place au silence avant le départ donné par Marie-France Rebord.

Habitué des podiums, Fabrice Lonchambon finit de nouveau champion du 15 km : «L'objectif était de faire mieux que l'an dernier, c'est fait ». Avec un chrono de 55 minutes et 52 secondes, le représentant du Running Shop Saucony abaisse le nouveau record de la course de 26 secondes avec une moyenne de 16,11 km/h !

Chez les femmes, c'est Elodie Anizon qui finit première sur le 15 km. Inscrite initialement sur le 10 km au départ, elle s'est mise au rythme d'un coureur de 15 km et n'a pas suivi son premier balisage : «J'étais tellement dans ma course que je ne me suis pas rendu compte que je m'étais trompée de parcours. J'ai eu un

coup de mou quand je l'ai su, mais je me suis vite remise dans ma nouvelle course».

Le sociétaire du CUC Athlétisme, Luc Pain, termine le 5 km en première position. Le jeune homme est ravi pour sa première participation à la course : «C'est un bon parcours, la descente du départ est trompeuse car après, les montées sont très raides. C'est un bon test avant les championnats de France sur 10 km en octobre prochain».

En vacances à Besse, Jérémy Laneew (ASPTT Lille Métropole) devient le nouveau vainqueur du 10 km : «J'ai fini fort sur la fin, je participerai sûrement au Trail de Besse !»

Fort de son succès, l'organisation a pu compter sur les nombreux bénévoles pour le bon déroulement de l'évènement (ACS, Comité des Fêtes, Société de Chasse et les habitants). Ceux-ci furent d'ailleurs conviés à un barbecue à la Salle des Fêtes du village après la course. Un projet porté par le village et ses habitants, une ambiance familiale et sportive, c'est ce que représente la course des Monts du Haut-Livradois !

Tous, sans exception, se sont donnés rendez-vous l'année prochaine.



La Coupe André Gateau

Un nouveau trophée a été créé cette année. Remis à l'athlète le plus âgé (Serge Bravy, 70 ans), cette coupe rend honneur au créateur de la course André Gateau, qui, comme il aime le rappeler, organisa sa première course il y a 16 ans avec 8 participants sous une pluie battante !

Les Monts du Haut-Livradois
16^e édition Samedi 22 juillet 2017

COURSE À PIED
Parcourez les routes et chemins forestiers des Monts du Haut-Livradois allés à 1000m d'altitude.

Depart à 17h
Régularité min 800
Annulé 25 euros

Par internet
Sur place: Place de la mairie à partir de 14h

5KM 10HM 15KM

St Bonnet le Bourg

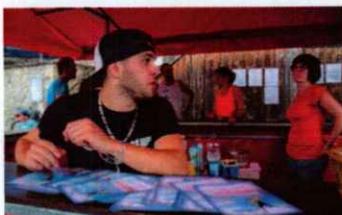
Certificat médical et autorisation parentale (mineurs et cadets) obligatoires



Classement général :

- 5 km :
Femmes : Laure Chardin (24' 14")
Hommes : Luc Pain (19' 13")
- 10 km :
Femmes : Ludivine Bayle (46' 59")
Hommes : Jeremy Laneew (37' 17")
- 15 km :
Femmes : Elodie Anizon (1h 16' 21")
Hommes : Fabrice Lonchambon (55' 52")

Selection de photos de cette journée sportive appréciée par les habitants et les athlètes :



■ Samedi 09 Juillet : Repas des chasseurs

Samedi 09 Juillet avait lieu le traditionnel repas des chasseurs, évènement que les amateurs de gastronomie ne rateraient sous aucun prétexte.

C'est sous un soleil radieux que 110 personnes avaient répondu présentes à l'invitation des chasseurs pour un succulent sanglier à la broche.

Rendez-vous l'année prochaine pour le meilleur barbecue de la région !



Les chasseurs de Saint-Bonnet posent fièrement devant les sangliers à la broche

■ 28 - 30 Juillet : Fête patronale

Comme d'habitude, le dernier week-end de Juillet a été chargé d'activités pour la Fête Patronale de Saint-Bonnet :

Vendredi 28 : concert de Prélude & Co à 20h30 en l'Eglise.

Samedi 29 : concours de pétanque du comité des fêtes ouvert à tous à 14h et à 21h bal disco soirée marquisette. Ball-Trap des chasseurs (Samedi et Dimanche).

Dimanche 30 : vide-greniers dès 8h, 11h messe, 12h repas sur réservation, 22h retraite aux flambeaux avec la fanfare d'Auzon suivie du feu d'artifice (dorénavant musical) et d'un bal musette.



■ Samedi 12 Août : Loto d'été

Fort du succès de l'année dernière, le Loto d'été de Saint-Bonnet a été reprogrammé en 2017. Animé comme d'habitude par André Pillat, 73 participants se sont disputés les nombreux lots mis en jeu (tels qu'un salon de jardin, une plancha, un Karcher ou encore un bon d'achat de 80 euros).



Les yeux rivés sur leurs cartons, les participants espèrent rafler le gros lot

Travaux au cimetière

Un inventaire complet des tombes a été réalisé. Des pancartes ont ensuite été déposées sur les tombes actuellement sans concession afin d'avertir les familles qu'elles doivent dans ce cas entrer rapidement en contact avec la mairie.

Par ailleurs, le conseil municipal a entrepris des travaux au cimetière du village début 2017. Un colombarium a été installé offrant dorénavant la possibilité d'y déposer des urnes funéraires ainsi qu'un Jardin du souvenir, permettant aux familles ayant recueilli les cendres de leurs proches de les disperser.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Bachelerie.

En Mai 2017, les membres du conseil municipal ont voté à l'unanimité le prix des concessions pour le cimetière : 20€ par m² la concession à perpétuité, 600€

la case de colombarium collectif pour 50 ans, 800€ la case de colombarium collectif à perpétuité et gratuite pour la dispersion des cendres au Jardin du Souvenir.

Dans un souci d'homogénéité, les plaques de marquage du colombarium et du Jardin du souvenir seront réalisées par la commune mais aux frais de la famille du défunt.



Le Jardin du souvenir et le colombarium

Des commerces dans le Bourg

Cela faisait longtemps que des commerces n'avaient pas été vus dans le Bourg ! Le conseil municipal a organisé un marché estival les jeudis soir (18 à 20h) des mois de Juillet et Août entre la mairie et l'église. Tous les habitants ont accueilli chaleureusement les nombreux étals de primeurs, produits régionaux ou artisanat sans oublier l'endroit préféré des habitants : la buvette tenue par l'ACS. Les commerçants sont repartis avec le sourire et tous n'espèrent qu'une chose : qu'ils reviennent l'année prochaine !



Olives vertes, noires, au piment, ou poivron : on trouve de tout !



Peintures de Maryse Montel (réalisations sur commande)



Quel plaisir d'acheter sa fourme à Saint-Bonnet !

Sortir en famille

Envie d'aventure ? Ne cherchez plus ! A tout juste une heure de voiture de Saint-Bonnet, rejoignez Prabouré (commune de Saint-Anthème). Les activités suivantes sont proposées :

- **Deval-Kart** : Dévaliez des pentes à toute allure au volant de karts non motorisés et remontez sans effort grâce au télésiège.

- **Tyrolienne géante** : Survolez la forêt du Mont Forez à plus de 80km/h et sur 800m de long !

Sensations garanties, mouchérons coincés dans les dents si vous souriez pendant la descente !

- **Rando Ferrata des rochers du Ronzier** : un parcours de 500m enchaînant traversées en hauteur et escalade, le tout en sécurité totale grâce à une ligne de vie continue.



Et pour les plus petits :

- **Le parcours des filets enchantés** : Les petits dès 3 ans pourront évoluer sur ce parcours original au milieu des arbres, entre 4 et 10 m de hauteur. Ces filets ultra résistants sont les mêmes que sur les catamarans et leur permettront de s'amuser en toute sécurité.



Tarifs :

- Dévalkart (un tour) : 3 €
- Dévalkart (10 tours) : 25 €
- Descente en Tyrolienne : 12 €
- Une Rando-Ferrata : 12 €
- Tyrolienne + Rando-Ferrata : 20 €
- Accès illimité au Parcours Suspensif du Rando-Ferrata : 12 €
- Accès illimité au Parcours Suspendu Enfant (- 6 ans) : 10 €

Renseignements sur www.praboure.fr ou au 04 73 72 19 76.

Marchaud perd son eau

Vous l'avez sûrement remarqué si vous êtes passé par l'étang de Marchaud l'été dernier : le niveau est bas. Inutile d'accuser le réchauffement climatique, le souci vient de la digue, qui malgré des travaux de réfection, n'est pas assez étanche. Les propriétaires étudient le problème et pourraient la refaire complètement. A suivre.

Le patrimoine religieux du Bourg

Un inventaire du patrimoine religieux de notre église a été réalisé le 4 août 2016 par Monsieur Friteyre assisté de Marie Parra, Véronique et Dominique Hauville, en partenariat avec la Commission Diocésaine d'Arts Sacrés. De nombreux objets ont ainsi été «exhumés», certains étant de véritables pièces de musée.

Suite à cet inventaire, la commune a accepté de prêter pour une durée de 18 mois une partie de ces objets au Musée de la dentelle à Arlanc afin de les mettre en valeur, notamment dans le cadre de l'exposition temporaire «Broderies et dentelles religieuses» ayant commencé le 09 Juin 2017.

- *Le musée de la dentelle d'Arlanc est ouvert du 1er Septembre au 30 Septembre les week-ends et jours fériés de 14h à 18h. Hors saison possibilité de visite à partir de 15 personnes. Tarifs : 4€ par adulte et 2€ par enfant (de 6 à 16 ans).*



Dais de procession (porté par 4 personnes)

Musée de la dentelle
53 route nationale
63220 Arlanc
Contact : 04 73 95 00 03



Objets exposés au Musée de la dentelle à Arlanc appartenant à la commune de Saint-Bonnet (de gauche à droite : pales de calice, statue de Saint François Régis et uniforme de suisse d'église ou bedeau)

Saint-Bonnet-le-Bourg en Expression

Vendredi 22 - Samedi 23 Septembre 2017

Vendredi 22 septembre 2017



- **11h00** : Début des festivités avec un spectacle pour petits et grands à la salle des fêtes : «**Hippotamtam**» animé par Philippe Guillaumin.

- **12h00** : pique-nique

- **13h00** : Spectacle pour les grands à la bibliothèque : «**Le facteur Céleste**» animé par la Compagnie «Les Faciles Phénomènes Mobiles». Pour les grands, rendez-vous à la salle des fêtes : «**De la tête aux pieds**» animé par Marine Magrini.



- **18h30** : inauguration du festival

Samedi 23 septembre 2017 (à partir de 14h)

- **Dans le village** : marché de pays, château gonflable, maquillage, crêpes, buvette

- **20h30** : Pour tous, théâtre - comédie musicale : «**J'ai la mémoire comanche, j'me sious viens plus très bien**» avec la compagnie «Théâtre Actes liés».



Fuyant leur passé, des colons arrivent dans une petite bourgade de l'Ouest américain. Mais cet Eldorado devient un enfer ! Citoyens de ce pays, ils se retrouvent confrontés aux difficultés de l'intégration et au racisme ordinaire. Une parodie qui nous renvoie aux problèmes de notre société actuelle.

Qu'est-ce qu'une Fourme?



Le mot «fourme» a des racines très anciennes, il est issu du grec «phormos», puis du latin «forma» qui a pour traduction forme. En vieux français, «forme» désignait un récipient pouvant contenir du caillé, c'est à dire le résultat de la rencontre du lait et de la présure. Du vieux français forme, plusieurs mots «médiévaux» ont été déclinés : «formage, fourmage, fourme». La sémantique a encore évolué du Moyen-Âge à nos jours pour devenir dans le français actuel «fromage». «Fourme» a disparu au profit du mot fromage partout en France, à l'exception du Massif Central où le mot «fourme»

est toujours utilisé. Ainsi bon nombre de fromages auvergnats sont appelés «fourme de...» : Cantal ou Fourme de Cantal, Fourme de Rochefort Montagne par exemple. La signification du mot «fourme» a donc évolué, il désignait un contenant, un ustensile servant à la fabrication de fromage puis petit à petit «fourme» a désigné un fromage puis un fromage rattaché à une zone géographique.

Le mot «fourme» est aujourd'hui protégé, ainsi ne peut s'appeler fourme qui veut ! Le terme «fourme» n'est pas limité exclusivement à l'AOP Fourme d'Ambert, par contre, il ne peut être utilisé que par des fromages produits en Auvergne.

DES CANONS QUI VENAIENT DE LOIN

Il y a 2 ans, lors de travaux d'assainissement, 2 fûts de canons ont été découverts au chevet de l'église, enfouis sous des gravats et de la terre.



Un des canons avant restauration

Une fois dégagés, ils ont été examinés et, outre les numéros de série, de belles gravures ont pu être observées sur le dessus dont l'inscription «Ultima Ratio Regis», avec des armoiries et une couronne. Mais comment ont-ils pu atterrir dans le village ? Le Petit Journal a mené l'enquête.

Il s'agit de canons allemands de 77mm ayant une portée de 8,4 km, de la fin du 19^{ème} siècle, fondus aux alentours de 1896 par l'entreprise Krupp à Essen. Krupp était une compagnie industrielle allemande du secteur de l'acier dirigée par la famille du même nom et qui s'est notamment enrichie dans la fabrication d'armes. C'est cette même entreprise qui fabriqua la très grosse pièce d'artillerie de siège utilisée par l'armée allemande lors de la Première Guerre mondiale connu sous le nom de «grosse Bertha».

La devise gravée sur ces canons allemands «Ultima Ratio Regis» est celle de Frédéric le Grand, roi de Prusse et signifie «le dernier argument du roi». Elle diffère de la devise de Louis XIV «Ultima Ratio Regum» qui signifie «le dernier argument des rois». Dans les deux cas, la signification de la devise est claire :

après la diplomatie, la guerre !

Les canons ont été utilisés essentiellement pendant la première guerre mondiale (1914-1918), mais certains rescapés (78 sur les 5086 construits !) ont été également «recyclés» lors de la seconde guerre mondiale (1939-1945).

A la fin de la guerre, en 1945, il ne restait que 24 de ces canons.

Comment ont-ils pu arriver à Saint-Bonnet ? Certains habitants connaissaient leur existence, les ayant vus dans leur enfance, mais jusqu'à présent personne n'a pu donner une explication. Ont-ils été abandonnés pendant la retraite des allemands ? C'est fort probable d'autant qu'ils n'avaient plus aucun intérêt militaire, étant complètement dépassés sur le plan technologique, sans parler de leur poids important (près d'une tonne).

Nous ne sommes pas la seule commune de France à posséder ce type de canon : la ville de Legé en Loire Atlantique possède un vestige de canon complet avec son affût en très bon état. Le mémorial de Verdun a même souhaiter acquérir leur canon, peu courant dans les musées militaires.

Le conseil municipal a décidé bien évidemment de les garder ; une restauration de sauvegarde a été réalisée par l'entreprise Genestier (sablage) et par Cyril Parra et Jean-François Courtine (protection contre la rouille). Ils ont été installés et scellés autour du monument aux morts. Rassurons les parents : ils sont inoffensifs !



Travaux de restauration (en haut à droite); canon de gauche installé au monument aux morts, surveillant les arrivées de Saint-Sauveur et de Doranges... (en haut à gauche et en bas).

Origine du Livradois

Il n'y a à ce jour aucune certitude concernant l'origine du nom Livradois, notre chère et belle région naturelle. La première mention officielle que les historiens retrouvent remonte à 1239 et est liée à Guillaume de Baffie, ayant le titre de «Seigneur du Livradois».

Liberatus ab aquis ou «libéré des eaux». La tradition orale veut que le nom même de Livradois dérive de cette locution latine.

La plaine du Livradois s'étend le long de la Dore entre les Monts du Livradois, à l'ouest, et ceux du Forez à l'est. Cette situation d'isolement géographique a fait naître la légende d'une terre entièrement recouverte d'eau avant que cette dernière n'en soit libérée, «liberatus ab aquis». La traduction «dégénérée» de cette locution latine serait l'une des hypothèses de l'origine du nom Livradois.

Cette légende est loin d'être la seule pour expliquer l'origine du Livradois mais elle semble être la plus véhiculée par la tradition orale.

L'abbé Grivel, lui, préfère le celtique «livad», qu'il traduit par un espace sujet aux inondations dans son livre «Chroniques du Livradois» en 1852.

Ainsi, le nom de Livradois continue de faire couler beaucoup d'encre et, l'absence de certitude sur ce sujet alimente encore de nombreuses légendes.

Devenez ambassadeurs

Le Parc naturel régional Livradois-Forez souhaite constituer un réseau d'ambassadeurs de la nature.

Parc naturel régional Livradois-Forez

La seule condition est de résider à titre principal ou secondaire sur le territoire du Parc Livradois-Forez.

Il s'agit d'un engagement individuel, volontaire et bénévole pour participer, selon ses disponibilités : recueil de données sur la faune et la flore du Livradois-Forez (de façon spontanée ou dans le cadre d'un programme proposé par le Parc), vulgarisation des résultats, organisation d'événements et de sorties autour d'actions ou de thèmes relatifs à la nature, temps d'échange et de convivialité, accueil et parrainage de nouveaux ambassadeurs.

Les futurs ambassadeurs doivent se faire connaître auprès du Parc Livradois-Forez en contactant notamment Serge CHALEIL, chargé de ce projet (téléphone : 04 73 95 57 57).

DEFINITION DU NOM DES RUES

Projet de définition des rues du village



Simplifier la vie des habitants

Colis perdu, livreur qui ne trouve pas l'adresse, commande Internet qui ne peut être validée, telles sont les difficultés que l'on rencontre fréquemment lorsque sa rue n'a pas de nom et son adresse pas de numéro. Le conseil municipal souhaite donc mettre en place des noms de rue ainsi qu'une numérotation des maisons pour simplifier la vie de tous et palier à ces problèmes que nombre d'entre-nous ont vécu.

Commission spéciale

Une commission spéciale composée d'élus a été créée pour mettre en œuvre ce projet. Réunie plusieurs fois en mai-juin 2017 pour travailler sur la partie centre-bourg de Saint-Bonnet, elle a proposé en conseil municipal le 16 juin 2017 un projet résumé sur le plan ci-contre.

Les habitants invités à s'exprimer

Avant de valider définitivement le projet, le conseil municipal souhaite tout d'abord entendre le point de vue de ses habitants. Une période consultative a donc été fixée jusque fin Septembre.

Une remarque ? Un désaccord ? N'hésitez pas à faire part de votre point de vue à la mairie dès maintenant.

Un projet qui ne fait que commencer

Le nom des rues n'est qu'une première étape. Il faudra ensuite mettre en place la numérotation et élargir progressivement le projet à l'ensemble de la commune.

LE VERGER CONSERVATOIRE

Le verger conservatoire et sa vingtaine d'arbres fruitiers ont été implantés comme prévu sur le terrain de Lachaux en Janvier 2016 et inaugurés samedi 30 avril 2016, soit quatre mois plus tard sous la neige.

Malgré la météo capricieuse du mois d'avril 2016, les habitants de Saint-Bonnet-le-Bourg se sont réunis le 30 Avril au matin à Lachaux, pour l'inauguration de leur verger conservatoire. En partenariat avec le Parc naturel régional du Livradois-Forez et le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne (CEN), le verger du village est désormais officiellement le vingt-huitième verger fille né du verger conservatoire de Saint-Gervais-sous-Meymont.

Rappelez-vous, ce projet qui a vu le jour en Janvier 2015 était une idée des élus municipaux : Cet espace laissé à l'abandon était en fait constitué d'une zone humide, d'une surface gravillonnée et beaucoup plus dérangeant, d'une décharge sauvage. Pour la mise en place de ce projet, la municipalité à fait appel au Parc en Avril 2015. L'intervention de Serge Chaleil (chargé de mission éducation à l'environnement et sensibilisation des

publics) aura été d'une grande utilité en apportant un précieux apport de conseils techniques tout en tenant compte des desiderata des habitants. La mise en place du verger a toujours été voulue en lien avec les habitants et, puisqu'il se situe sur un terrain sectionnal, leur aval a été nécessaire pour valider le projet. Certains ont même aidé à la plantation ; d'autres ont fourni le paillage pour protéger le pied des arbres contre les basses températures ; d'autres encore ont réalisé les panneaux en bois.

Cet espace paysager et de lien social servira à perpétuer les savoirs avec la mise en valeur d'espèces oubliées de la

région et les savoir-faire puisque le Parc viendra animer des ateliers de taille et de greffe en présence des habitants ». Tony Bernard, président du syndicat mixte du Parc naturel régional, a remis au verger le

« C'est un espace de lien que nous souhaitons mettre en place. Nous envisageons cet espace comme un lieu de rencontre et d'échange de savoir et de savoir-faire. »

Véronique Hauville, Adjointe à Saint-Bonnet.



Inauguration du verger sous la neige

Label Parc en précisant : « Un label bien mérité car vous faites le lien entre les générations ».

Outre les espèces fruitières qui ont été, pour la plupart, récupérées dans les jardins des particuliers ou directement au verger mère, les espèces animalières sont également au cœur des préoccupations.

« Nous devons réfléchir à une piste pour améliorer l'espace visuel et écologique à l'entrée du Bourg ! »

Marie-France Rebord, Maire de Saint-Bonnet.

Pourquoi un verger ?

Une commission de travail a présenté au conseil plusieurs propositions d'aménagement comprenant une aire de pique-nique, de loisirs, un espace pétanque et des aires de stockage délimitées pour les déchets bio-dégradables, les gravillons de la commune et des parkings notamment pour les engins de passage.

La commune a également contacté le Parc Livradois-Forez en avril 2015 pour solliciter une aide technique et financière. Serge Chaleil nous a répondu de façon favorable. Il a rapidement organisé une visite en mai 2015 sur le terrain avec un paysagiste du Parc et un représentant du Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne (CEN).

Pour répondre à notre souhait de créer un espace paysager et de lien social, Samuel Rio-Derrey nous a proposé de créer un verger conservatoire qui apporterait un intérêt paysager mais aussi de partage de savoir et savoir-faire et de préservation d'espèces animales. Savoir : variétés fruitières oubliées du Livradois ; Savoir-faire : ateliers de taille et de greffe des arbres.

En sauvegardant l'habitat naturel de certaines espèces, le verger contribue également à leur préservation.

Les enfants mis à contribution

Lucie, Quentin, Coline ou Hanton : les arbres fruitiers du verger conservatoire ont désormais revêtu les noms des jeunes habitants du village, une manière de les impliquer dans le projet. C'est sous l'impulsion de l'Association

Culturelle et Sportive du village que cette initiative a vu le jour. Marie Parra, présidente de l'association tenait beaucoup à faire participer la nouvelle génération à ce projet : «C'est un lien affectif que l'on souhaite développer pour que les enfants continuent le travail que nous avons entamé. C'est un véritable transfert de patrimoine, on compte sur nos jeunes pour prendre le relais, car un verger, ça s'entretient».

Malgré la neige, une poignée d'enfants étaient d'ailleurs présents à la cérémonie d'inauguration et ont participé aux festivités.

Un travail d'équipe

Si ce verger a vu le jour, c'est grâce à un travail d'équipe.

La commune remercie les élus du conseil municipal qui pour certains ont participé physiquement à la réalisation du verger par tous les temps : piquetage sous la neige, paillage sous la grêle et un vent glacial !

Un grand merci au Parc et plus particulièrement à Serge Chaleil et à Samuel Rio-Derrey qui ont géré le dossier avec célérité afin d'être dans les délais pour la demande de subvention.

Un grand merci à Thomas Dumas du CEN, qui a su partager sa passion des arbres et qui nous a aidés pour le piquetage et la plantation.

Enfin, un grand merci aux habitants de St Bonnet qui ont permis la réalisation de ce projet d'aménagement.



Les arbres plantés portent des prénoms empruntés aux enfants du village

Et la suite ?

La plantation du verger ne représente que le début des travaux d'aménagement du terrain de Lachaux. En 2018, la plantation de haies hautes et basses est prévue.

Pour continuer dans notre démarche de sauvegarde d'espèces oubliées, nous allons nous fournir auprès de la pépinière LACHAZE, installée à Veyrières (Cantal). Elle travaille en lien avec le CEN et Thomas Dumas. La plupart des arbres plantés dans les haies, provenant des pays de l'est, n'arrivent pas à s'adapter au climat montagnard de la région. La pépinière LACHAZE dispose de graines auvergnates récoltées sur des haies anciennes.

Elle produit des plants qui maintiennent l'origine génétique locale. Les arbres sont mieux adaptés.

Le conseil municipal a également contacté Anne Le Floc'h, architecte à Saint-Bonnet-le-Chastel, pour travailler sur l'aménagement du terrain de Lachaux. Plusieurs réunions de travail ont déjà eu lieu. Elle doit présenter un projet chiffré en septembre.

PRÉSERVONS ENSEMBLE

Le verger communal de Saint-Bonnet-le-Bourg

28ème verger parrainé du verger conservatoire régional de Tours-sur-Meymont

Dans le cadre de l'aménagement du bourg, le Conseil Municipal, avec le soutien de la population, a souhaité aménager le terrain de Lachaux. La volonté de la commune était de mettre en place un espace vert en faveur de la biodiversité et favorisant le lien social. Sur proposition du Parc Naturel Régional du Livradois-Forez et avec son aide technique et financière, le verger fut planté en décembre 2015. Le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne (CEN Auvergne) a fourni 20 variétés fruitières emblématiques du Livradois-Forez (pommiers, poiriers, pruniers). Le CEN assurera le suivi du verger dans le temps. Les enfants de la commune ont été associés à ce projet en donnant leur prénom aux arbres du verger. Ce projet d'intérêt environnemental mais aussi de partage de savoir-faire (greffe et taille des arbres) sera complété par l'aménagement d'une aire de pique-nique, d'une aire de loisirs avec notamment un espace pétanque et des aires de stockage délimitées par des haies.

Un peu d'histoire ...

Avec une culture du fruit réputée dès le XIIIème siècle, l'Auvergne est un territoire riche en vergers. Jusqu'au milieu du XXème siècle, la région fut réputée pour ses pommes mais aussi pour ses confiseries où l'abricot tenait le premier rôle. Le Puy-de-Dôme occupait même, en 1930, le premier rang des départements producteurs de pommes. Les vedettes de l'époque s'appelaient Canada d'Auvergne et Armoise dans les « vallées fruitières » descendant des reliefs de l'ouest, et Feuillue et Comte sur les collines du Livradois. Les fruits étaient, jusqu'au milieu du XXème siècle, produits dans des vergers dits traditionnels ou prés-vergers. Les arbres y sont de grande taille, conduits en haute tige et plantés espacés dans des prairies.



Qu'est-ce qu'un verger traditionnel ?

Un verger traditionnel correspond à l'ancien mode de culture des arbres fruitiers. C'est un ensemble d'arbres hautes tiges plantés en prairie : c'est le pré-verger de plein vent, astucieuse association paysanne qui permet de concilier production fourragère et fruitière. Ces vergers ne sont aujourd'hui plus économiquement rentables mais ils possèdent cependant une valeur patrimoniale évidente. Le pré-verger de plein vent participe à la diversité de nos paysages et constituent un habitat très apprécié pour de nombreux oiseaux, mammifères et insectes.



Les Arbres du verger

- | | |
|------------------------------|-------------------------------------|
| 1 Prunier sauvage à greffer | 11 Pommier Comte |
| 2 Prunier Boule d'or | 12 Pommier sauvage à greffer |
| 3 Prunier Guigouli | 13 Poirier sauvage à greffer |
| 4 Pommier Feuillue jaune | 14 Pommier Reine des reinettes |
| 5 Pommier Rose | 15 Pommier Cabville rouge |
| 6 Pommier sauvage à greffer | 16 Pommier Cabville blanc d'hiver |
| 7 Prunier sauvage à greffer | 17 Pommier Feuillue |
| 8 Prunier Boule d'or | 18 Poirier Cadelette |
| 9 Prunier Reine Claude dorée | 19 Poirier William jaune |
| 10 Prunier Guigouli | 20 Poirier Louise Bonne d'Avranches |



Commune de
Saint-Bonnet-Le-Bourg

UN PATRIMOINE REMARQUABLE A PARTAGER

Panel réalisé par l'Association Culturelle et Sportive de Saint-Bonnet-le-Bourg
Pour plus de renseignements sur les variétés fruitières agricoles, contacter le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne Tél : 04 73 83 18 27



Conservatoire
d'espaces naturels
Auvergne



Une recette pour ceux qui connaissent les coins à champignons !

Ingrédients

- ◆ 550g de pâte Brisée
- ◆ 500g de girolles
- ◆ 1 oignon (coupé finement)
- ◆ 1 gousse d'ail écrasée
- ◆ Persil hâché
- ◆ 150 ml de crème fraîche
- ◆ 35g comté rapé
- ◆ 35g de fourme d'Ambert
- ◆ 20g de beurre
- ◆ huile, sel et poivre

LA TARTE DU BOURG *Quand vous avez des girolles sous la main...*

- 1- Nettoyer et couper les champignons (les plus grands en quatre, les moyens en deux, les autres laissez les tel quel).
- 2- Avec un peu d'huile dans une poêle, chauffez lentement et ajoutez les champignons afin de leur permettre de dégager leur eau. Enlevez-les ensuite de la poêle et mettez-les de côté.
- 3- Faites réduire complètement l'eau dans la poêle avant d'ajouter le beurre et chauffez-le sur un feu moyen. Ajoutez l'oignon, l'ail et le persil, couvrez et laissez mijoter quelques minutes tout en remuant de temps en temps. Le mélange doit être ramolli, sans prendre couleur (5 min de cuisson environ).

- 4- Ajoutez les champignons et continuez la cuisson 5 min plus ou moins. Toute l'eau doit être évaporée. Laissez refroidir.
- 5- Etalez la pâte dans un moule à tarte. Mettez-la dans le frigo pour se décontracter. Pendant ce temps, préchauffez le four th.7 (220°C).
- 6- Dispersez les champignons sur la pâte. Versez-y la crème fraîche, Parsemez le fromage râpé et les cubes de fourme d'Ambert puis enfournez. Après quelques minutes réduisez le four à 200°C. Le temps de cuisson total est de 20 à 25 minutes. Servez la tarte chaude ou tiède comme entrée, ou froide avec une salade.

Et bon appétit bien sûr !

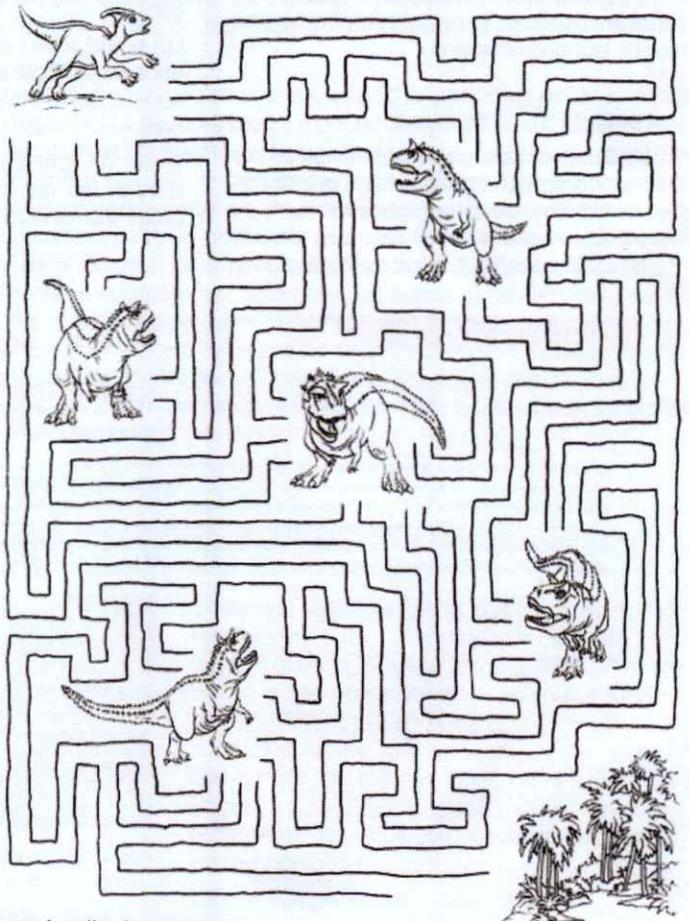
- 🕒 Temps de préparation : 35 min
- 🕒 Temps de cuisson : 25 min
- 🔥 Température : 220-200° C (Thermostat 7)

RECREATION



LABYRINTHE

Sauras-tu trouver le chemin qui permettra au Saintbonnetosaure de rejoindre la forêt du Bourg sans rencontrer de prédateur?



SUDOKU (niveau Moyen)

2		3			4
9			7		5
5	8			7	
					3
6			1		4
	1				
	7			5	2
9		4			1
5			8		6

Le but du jeu est de remplir ces cases avec des chiffres allant de 1 à 9 en veillant toujours à ce qu'un même chiffre ne figure qu'une seule fois par colonne, une seule fois par ligne, et une seule fois par carré de neuf cases.

BLAGUES



C'est parce que la vitesse de la lumière est supérieure à celle du son que tant de gens paraissent brillants avant d'avoir l'air bête.

Comment fait-on une tarte tatin dans le Ch'Nord ? T'la mets dans l'four et pis tatin...

C'est quand même pratique les montres qui sont étanches jusqu'à 200m de profondeur, au cas où un jour une dorade vous demanderait l'heure !

Ce qu'on est arrivé à faire avec le téléphone sans fil, réussira-t-on un jour à le faire avec les haricots ?



Comité de rédaction : Benoît, Véronique, Audrey & Dominique Hauville, Marie Parra, Véronique Pillat, Marie-France Rebord, Catherine Ricoux, Yves Sévénier. Impression : Sébastien Feneyrols à la Communauté de Communes du Haut-Livradois (Fournols)
 Les contributions sont ouvertes à tous, merci de faire parvenir vos articles à la Mairie ou par email à journaldubourg@gmail.com